

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DD&RS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - Eléments marquants identifiés par le CIRSES



6 décembre 2019 par [Elise Coriton Bunel](#) [Témoignages](#) 153 visites

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) se sont emparés depuis **plus de 10 ans** des enjeux DD&RS. Des personnels, enseignants-chercheurs, Vice-présidents, conscients de l'importance de prendre en compte ces enjeux se sont organisés pour les porter et mettre en œuvre des actions concrètes dans leurs établissements afin de faire évoluer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les missions et les pratiques des établissements de l'ESR – la tâche n'est pas aisée et engage les établissements sur du long terme.

Le **CIRSES a été créé en 2013 à l'initiative de quelques chargés de mission DD&RS** qui portaient les enjeux du développement durable et plus largement de la responsabilité sociétale dans leurs établissements, parfois de façon un peu isolée. **L'association a fédéré ces chargés de missions** qui sont désormais plus de 60 adhérents. Depuis la mise en place du Label DD&RS en 2016, 80 établissements adhérents viennent compléter le réseau des chargés de mission.

Les établissements de l'ESR se sont donc emparés des enjeux DD&RS et tentent de les porter au niveau stratégique. **L'axe 1 du Référentiel DD&RS CPU-CGE est d'ailleurs celui de la Gouvernance** – axe essentiel et de mieux en mieux structuré dans les établissements. En effet, de cet axe découle l'assise et la pérennisation de la démarche DD&RS à l'échelle de l'ensemble de l'établissement et de ses missions de formation et de recherche.

La **création du Label DD&RS (www.label-ddrs.org)** à l'initiative de la CPU, de la CGE, du MESRI, du MTES et du REFEDD démontre également une montée en puissance des démarches DD&RS. Les établissements sont de plus en plus nombreux à compléter le Référentiel CPU CGE et à candidater au Label DD&RS. Une des principales difficultés des établissements souhaitant candidater à ce Label est d'identifier et recenser les actions et les projets déjà mis en œuvre en interne. Le Label est un dispositif jeune (2016) mais qui est en pleine croissance. Les candidatures ont notamment été facilitées depuis 2019 grâce à la mise à disposition de l'outil **PERSEES – Plateforme d'Évaluation de la Responsabilité Sociétale des Établissements d'Enseignement Supérieur**.

En 2019, les candidatures sont en augmentation et les universités sont de plus en plus nombreuses à candidater, preuve qu'un cap a été franchi pour les établissements les plus avancés. A ceci s'ajoute la montée en puissance des **ODD – Objectifs de Développement Durable** permettant également une meilleure appropriation de ces enjeux DD&RS dans l'ESR, particulièrement sur les volets Recherche et Formation.

A la motivation des responsables DD&RS, à l'engagement des établissements et aux outils mis à disposition s'ajoute désormais la **mobilisation étudiante**. Elle permet clairement de dynamiser les démarches en place et incite les gouvernances des établissements qui n'ont pas encore assez intégré les enjeux DD&RS à s'engager.

La dynamique est enclenchée mais la prise de conscience et l'engagement des décideurs doivent s'accélérer et perdurer. Des moyens financiers et humains doivent également être alloués pour porter cette dynamique et ces démarches, les valoriser et les pérenniser.

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence collective \(communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..\)](#)
- [Compétence de responsabilité dans un cadre éthique \(valeurs, psychologie, bien commun, enjeux sociétaux, pouvoir, normes\)](#)
- [Compétence Systémique \(complexité, interactions, flux\)](#)
- [Compétence prospective \(incertitude, scénarios, échelles spatio-temporelles\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité \(ODD n° 15 - Biosphère\)](#)
- [Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes \(ODD n° 16 - Société\)](#)

Licence : [CC by-sa](#)

[Contacter l'auteur](#)